

JEUDI
30 SEPT. 2021
DE 14H-17H



En visioconférence

DE LA NRE À LA RSE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE

sur le site de la faculté de droit Julie-Victoire Daubié :

<https://droit.univ-lyon2.fr/nre>

Participation au colloque :

50 € de droits d'inscription pour les professionnel.es souhaitant une attestation de présence.

Gratuit pour les étudiant.es, les enseignant.es-chercheur.es et les magistrat.es, en ce compris les juges consulaires, et ceux/celles ne souhaitant pas d'attestation de présence.

Ce colloque vise à célébrer le vingtième anniversaire de la loi Nouvelles Régulations Economiques. Il s'intitule «de la NRE à la RSE», car cette loi apparaît comme une étape importante du développement du courant de la responsabilité sociétale des entreprises dans notre droit national.

- **Allocution d'ouverture**

MM. les Doyens **Baptiste BONNET**, Université Jean Monnet St. Étienne et **Guillaume PROTIÈRE**, Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, Université Lumière Lyon 2

- **Introduction**

M. **Philippe MARINI**, Sénateur (h.) de l'Oise, Maire de Compiègne, rapporteur de la loi relative aux nouvelles régulations économiques (NRE)

- **Implication/consultation des salariés dans les sociétés cotées**

Stéphane VERNAC, Professeur à l'Université Jean Monnet St. Étienne

- **Le cumul des mandats :**

Jean-Louis NAVARRO, Maître de conférences à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, Université Lumière Lyon 2, Vice-Doyen aux relations internationales, responsable de l'axe droit des affaires et contrats du laboratoire DCT

- **Gestion des conflits d'intérêts au sein des sociétés : les conventions réglementées et au-delà ?**

Luc ATHLAN, responsable juridique d'Orange, Vice-Président de l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise)

- **L'information non financière :**

Catherine MALECKI, Professeure à l'Université Rennes 2

- **De l'identification à l'activisme des actionnaires**

Jacques DEEGE, Directeur Juridique de Rothschild & Cie

- **De la dissociation des fonctions à la société à mission**

Matthieu ZOLOMIAN, Maître de conférences à l'Université Jean Monnet St. Étienne

- **La RSE, avenir de la société ?**

Alexandre MENAIS, Vice-Président Exécutif, Atos

- **Propos conclusifs**

François BARRIÈRE, Professeur à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, Université Lumière Lyon 2

■ CONTACT

François BARRIÈRE, Professeur à la faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, Université Lumière Lyon 2 >> Francois.Barriere@univ-lyon2.fr

Matthieu ZOLOMIAN, Maître de conférences à l'université Jean Monnet St. Etienne >> matthieu.zolomian@univ-st-etienne.fr